

Pour Cayeux... Ensemble !



Bulletin
d'Informations
Municipales
n°50
Avril
Mai
Juin 2021

www.cayeux-sur-mer.fr

Au sommaire :

Cayeux hisse une
nouvelle fois le
Pavillon bleu !
(p.2 et 9)

Budget 2021 :
Les chiffres et les
projets
(p.4 et 5)

Un Second Souffle,
boutique solidaire
(p.6)



Chères Cayolaises,
Chers Cayolais,

UN TRÉSOR À PRÉSERVER

Obtenir le label est une chose, le conserver sur la durée en est une autre : pour la septième année consécutive le Pavillon bleu flottera sur notre plage, grâce à son eau de baignade jugée une fois de plus d'excellente qualité par l'agence régionale de la santé.

Cette reconnaissance est une fierté pour toute l'équipe municipale, salariés et élus, pour les habitants et les acteurs qui s'investissent pour promouvoir une politique environnementale raisonnée et ambitieuse.

Si le critère essentiel est la qualité des eaux de baignade, d'autres éléments sont pris en compte comme la préservation du patrimoine naturel, la gestion de l'eau et des déchets, l'éducation à l'environnement, l'accessibilité.

Cette récompense conforte notre volonté d'améliorer votre cadre de vie. Notre commune, grâce à ses ambiances, ses paysages et ses forces-vives, est devenue au fil du temps la destination nature de la baie de Somme, un gage de notoriété pour le département de la Somme et notre belle région Hauts-de-France.

Porteur d'emplois non délocalisables, le tourisme est devenu capital localement. Agir pour le tourisme, c'est œuvrer pour une meilleure qualité de vie des habitants et préserver les richesses patrimoniales et naturelles. Nous devons être vigilants, veiller à ce que cette activité économique soit supportable pour vous mais également pour les ressources naturelles, afin d'assurer leur pérennité.



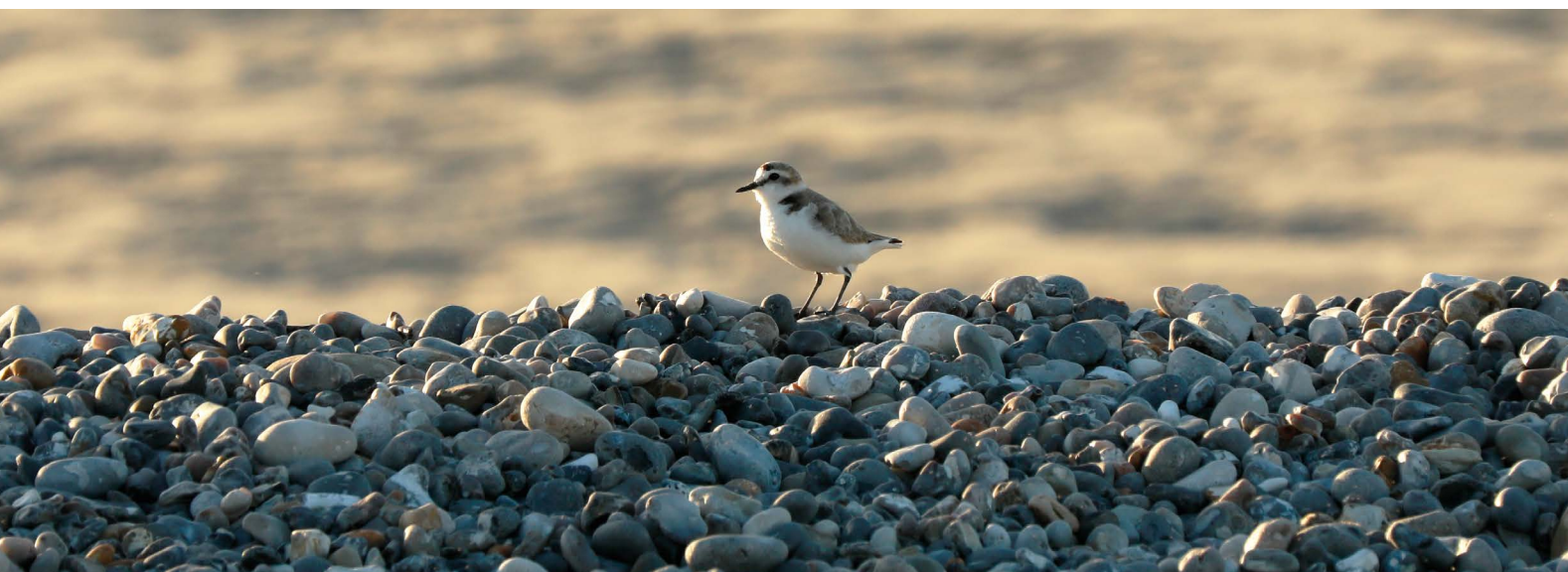
L'enjeu pour Cayeux-sur-Mer est de grandir, de se renouveler pour faciliter l'adaptation des activités touristiques aux nouvelles attentes. Tout cela dans le respect des usages, des traditions, de nos racines, de nos valeurs et en veillant au maintien de la proximité pour que le tourisme serve à toutes et tous.

Nous voilà déjà arrivés en juillet : j'espère de tout cœur que l'état sanitaire permettra à notre ville de retrouver son âme estivale et festive, que le soir tombé, Cayeux n'aura pas des airs de belle endormie.

Nous avons tous besoin de lieux pour sortir, de concerts, d'espaces publics et de commerces animés. Soyez assurés que la Municipalité met tout en œuvre pour que Cayeux vive pleinement et sereinement son été.

Tous ces moments nous les partagerons, alors à très vite !

Votre Maire, Jean-Paul Lecomte.



L'ÉGLISE SAINT-PIERRE

Dans la continuité de l'entretien de l'église paroissiale, la protection du clocher était devenue une priorité. Dans un premier temps, le déblaiement des fientes de pigeons (soit 9 m³ de déchets) a été réalisé par une équipe spécialisée. Puis, les grillages intérieurs ont été remplacés par les services techniques de la commune afin d'éviter de nouvelles intrusions de volatiles. Et, enfin, une entreprise de couverture équipée d'une nacelle pour intervenir en hauteur a remplacé les abat-sons en chêne massif, changé la gouttière avec des pics de protection et remis en état les vasistas.

TRAVAUX DE VOIRIE

Boulevard Sizaire

Monsieur le Maire et son équipe ont souhaité une restauration partielle du boulevard fort fréquenté afin d'améliorer la circulation et de permettre un meilleur accueil des touristes ainsi que des personnes qui fréquentent la plage.



Rue des Biais

Dans l'attente de sa réfection totale -en cours d'étude actuellement- des travaux d'enfouissement des réseaux aériens commenceront après la saison touristique 2021. Les grands travaux du boulevard Sizaire débutent !

Rue des Biais

La rue des Biais permet la circulation des véhicules qui alimentent l'usine Silmer et le contournement des tracteurs qui rechargent la digue de galets. Elle avait grand besoin d'être consolidée, restaurée et mieux adaptée aux poids lourds. Des travaux sont actuellement en cours et seront terminés rapidement. Un décaissement et un rechargement massif du sous-sol recouvert d'un enrobé permettront bientôt de retrouver tout ce trafic.

Un peu d'histoire locale

La rue des Biais, qui rappelle la course des Biais, était le chemin des «honteux» qui contournait le pays pour aller du quartier de l'ancienne église à celui du Mont-Rôti. Curieusement, les terres qui aboutissent sur cette rue sont toutes en biais.

LA FIBRE ARRIVE !!

Dans le cadre du plan France Très Haut Débit, la fibre est actuellement déployée sur notre commune. Les travaux sont mandatés par Somme Numérique.

Si la fibre est déployée en majorité en souterrain, il est parfois nécessaire de faire passer les câbles optiques sur les façades. Il arrive également qu'il faille poser un boîtier afin de créer un point de branchement.

Vous pouvez contrôler votre date d'éligibilité à la fibre sur le site Somme numérique. Certains secteurs restent à câbler, en raison du manque de réponses aux courriers sur les autorisations de passage des câbles en façade.

Pour plus d'information, consultez le site internet de Somme Numérique en suivant le Qr code ci-contre

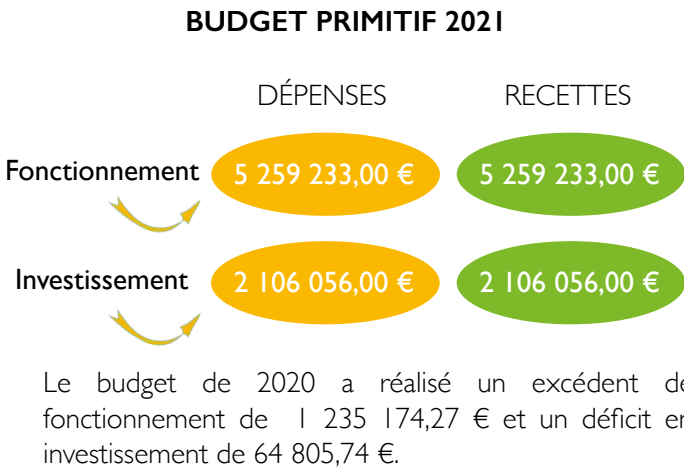
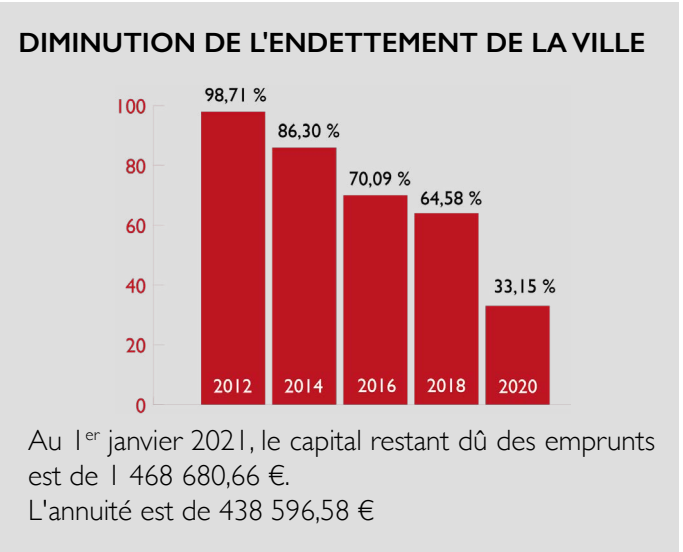


LES FINANCES COMMUNALES

Le budget primitif constitue l'acte essentiel de la vie communale. Voté le 7 avril 2021, il conditionne le fonctionnement de la collectivité pour l'année en cours et la mise en œuvre de différents projets. Il est la traduction chiffrée des choix décidés par les élus et il s'inscrit comme le reflet de la politique municipale. Celui-ci sera bien évidemment un budget de rigueur car l'épidémie de covid entraîne une baisse de nombreuses recettes communales: baisse des revenus générés par le casino, baisse du revenu des locations des salles communales et du revenu des terrasses...

Néanmoins, le budget primitif 2021 a été établi avec la volonté de :

- maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant la qualité des services à la population;
- ne pas augmenter les taux d'imposition communaux (comme promis dans le programme électoral);
- continuer à diminuer l'endettement;
- maintenir un investissement conséquent pour notre ville.

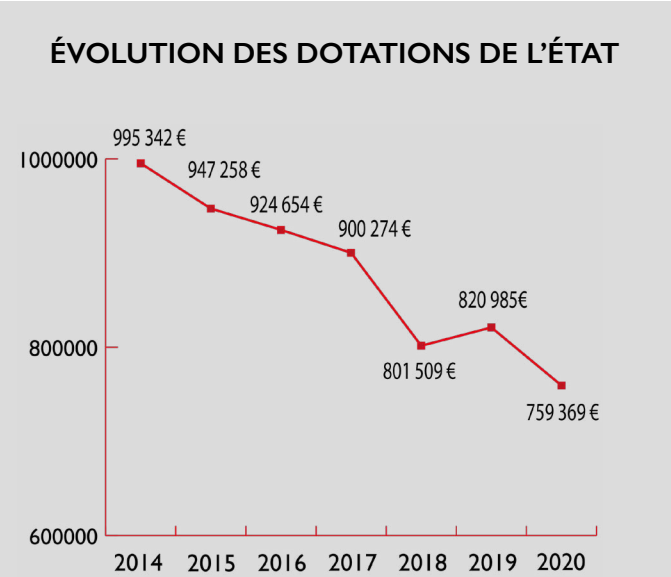


TAUX D'IMPOSITION : PAS D'AUGMENTATION !

Afin de compenser la suppression de la taxe d'habitation les communes se voient transférer en 2021 le montant de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) perçue en 2020 par le département sur leur territoire.

	2019	2020	2021
Taxe d'habitation	15,28 %		
Taxe foncier bâti	21,67 %	21,67 %	21,67 % + 25,54 % (DPT) soit 47,21 %
Taxe foncier non bâti	40,52 %	40,52 %	40,52 %

Le produit fiscal reste donc stable :
2019 : 2 090 538 €
2021 : 2 172 712 € (prévision)



Soit 235 973 € de moins en 2020 par rapport à l'année 2014, et un total cumulé de moins 818 003 € de 2014 à 2020 ! L'État se désengage financièrement et progressivement des petites collectivités.

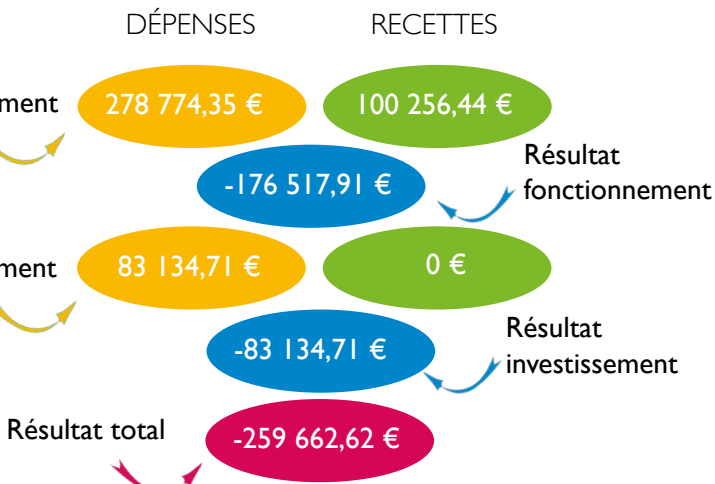


Chaque année, le compte d'exploitation de la plage est déficitaire. Pourquoi ?

Les recettes (redevances des locations des cabines communales et privées) s'élèvent pour 2020 à 100 256,44 €, mais cela ne couvre pas les charges de personnel d'un montant de 158 331,08 €.

Celles-ci correspondent au temps passé par les services techniques pour le montage, le démontage des cabines, du chemin de planches, les réparations des planchers et des cabines pendant l'hiver, la mise en peinture, l'entretien de la plage...

Aux charges générales, il faut ajouter le prix de la peinture, du bois, des aménagements (pataugeoire, jeux...), les prestations



QUE FERONS-NOUS À CAYEUX-SUR-MER ET DANS LES HAMEAUX : INVESTISSEMENTS 2021

- Travaux d'éclairage public à la Mollière de terre, au tennis, effacement des réseaux rue de la chapelle au Hourdel
- Fresque salle des sports
- Réparation de la toiture et du clocher de l'église, changement des abat-sons, remplacement du chauffage
- Début des travaux du Boulevard (enfouissement des réseaux)
- Remplacement de toiture vestiaires du stade
- Étude diagnostic habitat avec le cabinet Quartier libre
- Début des travaux de contournement du Hourdel
- Poursuite de l'entretien du patrimoine communal, abri-bus, toilettes
- Réfection de la toiture du casino
- Pose de signalétiques diverses
- Achat de deux défibrillateurs
- Changement des membranes à la station de dépollution
- Remplacement de façades d'horodateurs
- Achat de véhicules et de matériel pour les services techniques
- Fabrication de deux cabines PMR (personnes à mobilité réduite) et d'une cabine commerciale



Un second Souffle a ouvert ses portes le 19 mai dernier. Il s'agit d'une boutique associative installée dans les locaux de l'ancienne poste de Cayeux-sur-Mer, rue du Maréchal Foch. Elle ouvre au public quatre jours par semaine et vous propose : vêtements pour femmes, hommes, enfants, sacs à mains, bijoux...

Les articles présentés sont issus de dons. La boutique est portée par une toute nouvelle association *Un second souffle*, accompagnée par la municipalité. Les bénéfices des ventes seront intégralement reversés au centre communal d'action sociale, le CCAS de Cayeux. N'hésitez pas à pousser la porte ! Vous y serez chaleureusement accueillis par les membres de l'association.

La boutique fonctionne grâce à la générosité et à la qualité des dépôts de vêtements offerts par les donateurs.

Téléphone : 06 18 12 36 49. La présidente de l'association *Un second souffle* est Martine Bourgois.

COLIS DE NOËL 2021



La distribution des colis de Noël attribués aux Cayolaises et Cayolais de 65 ans et plus et inscrits sur les listes électorales aura bien lieu cette année. Les colis seront distribués le 8 décembre à la salle des fêtes de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30. Les bulletins d'inscription devront être retournés en mairie avant le 10 novembre. La distribution des colis se fera en tenant compte des gestes barrières et des règles sanitaires qui seront prescrites au mois de décembre.

BULLETIN À DÉCOUPER ET À DÉPOSER EN MAIRIE

Madame
Prénom
Date de naissance :
N° de téléphone :
Adresse :

☐ Retrait par mes soins lors du goûter
☐ Difficultés à me déplacer : dépôt du colis à mon domicile

Monsieur
Prénom
Date de naissance :
N° de téléphone :
Adresse :

☐ Retrait par mes soins lors du goûter
☐ Difficultés à me déplacer : dépôt du colis à mon domicile

Un second souffle Jours et horaires d'ouverture	
Mardi	10 h à 12 h
Mercredi	10 h à 12 h – 14 h à 17 h
Vendredi	10 h à 12 h – 14 h à 17 h
Samedi	10 h à 12 h – 14 h à 17 h

Collecte des déchets

Rappel : la collecte des déchets (verres et végétaux) est un service réservé aux personnes de 75 ans et plus ne disposant pas de moyen de locomotion. Les passages auront lieu désormais les 1^{er} et 3^e mercredis matins de chaque mois.



30^{ème} TRIATHLON DE LA BAIE DE SOMME

Comme l'an passé, c'est avec un énorme regret que nous avons dû annuler le Triathlon de la baie de Somme 2021. Alors que la vie normale semble reprendre son cours, beaucoup d'entre vous seront certainement dans l'incompréhension d'une telle décision mais nous nous devons de respecter la loi. En effet, au-delà des difficultés logistiques quasi insurmontables (route blanche pour le moment non praticable pour une course à vélo, impossibilité de trouver la centaine de bénévoles nécessaires à l'organisation de l'épreuve), c'est l'arrêté préfectoral du 20 mai 2021 réglementant temporairement les activités maritimes le long du littoral de la Manche et de la mer du Nord, qui nous bloque. Visant à faire face à l'épidémie de covid 19, l'article 3 relatif à l'organisation de manifestations nautiques de cet arrêté limite le nombre de participants à 50 sportifs par épreuve alors que nous avions prévu d'en accueillir quasiment 10 fois plus pour cette 30^{ème} édition. Nous allons faire tout notre possible pour contredire le fameux proverbe « jamais deux sans trois » et organiser en 2022, une 30^{ème} édition à la hauteur de l'événement.

ACCUEIL DE LOISIRS MOBILE

En charge de l'enfance et de la jeunesse, la communauté d'agglomération de la baie de Somme, organise un accueil de loisirs mobile au cours de l'été. Les dates concernant notre territoire sont les lundis 12, 19, 26 juillet et 2 août pour un accueil sur la commune de Saint-Blimont et les mercredis 21, 28 juillet et 4 août pour un accueil sur la commune

de Cayeux. Deux tranches d'âges différentes 8-11 ans et 12-15 ans et de multiples activités telles que le judo, la randonnée, le beach soccer, la voile, l'escalade, le long-côte, la pirogue, la trottinette et l'accrobranche... Renseignements et inscriptions auprès du service jeunesse de la CABS, 82 rue Saint-Gilles à Abbeville. Tel: 03 22 19 20 35

MICHEL MULLER
STAGE NATIONAL
DE KARATÉ

Initialement prévu du 9 au 12 juillet, le stage national de karaté se déroulera finalement le samedi 10 et le dimanche 11 juillet. Renseignements et inscriptions par mail auprès de Nicolas Damon : nicolas.damon69@gmail.com

TARIFS 2021 DES CABINES DE PLAGES ET COMMERCIALES



Location cabines de plage et PMR (personnes à mobilité réduite) du 15 mai au 15 septembre				
Saison	Mois	Quinzaine	Semaine	Jour
680 €	300 €	150 €	100 €	30 €

Emplacement d'une cabine particulière sur le chemin de planches : 300 €
Montage – démontage – hivernage des cabines particulières : 550 €



Cabine commerciale simple ou double fournie par la commune		
Saison	Mois	Quinzaine
600 €	180 €	100 €

Cabine commerciale simple ou double louée en extérieur, montage et démontage compris : 250 €
Transport à la charge du loueur
Chèque de caution : 500 € par cabine

Cabine commerciale double particulier : 1 000 € à l'année



Forfait électrique applicable aux cabines commerciales de la ville et particuliers			
Année	Saison	Mois	Quinzaine
200 €	100 €	30 €	15 €

Cabine triple forfait applicable aux restaurateurs/traiteurs et désormais aussi aux particuliers :
100 € par jour, et forfait électrique de 15 € par jour
Chèque de caution pour la location de la cabine triple : 500 €
À noter : il est interdit de cuisiner dans la cabine triple.

L'année 2021 a vu l'arrivée de deux nouveaux sous-traitants sur notre plage.

Sur une surface de 375 m², La Cabine de Mouné vous invite à profiter d'une vue sur mer imprenable.
Boissons fraîches ou chaudes, dégustation de produits inattendus et vous serez emportés dans un tourbillon de plaisir, accompagné par le rythme des orchestres et artistes présents tout au long de la saison.



Dans un cadre champêtre, L'Emporté de la plage vous offre un agréable dépaysement et vous transporte loin de vos préoccupations de tous les jours.
Le panel de gaufres exceptionnelles, les crèmes glacées tout aussi appréciées, les rafraîchissements bienvenus, vous feront goûter à un moment de détente inégalable.



L'ÉTÉ ENFIN !

Les beaux jours sont propices aux travaux extérieurs : N'oubliez pas pour autant les règles de bon voisinage. « Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas que l'on te fasse ».



ÉLAGAGE ET ENTRETIEN DES HAIES ET JARDINS

Les riverains doivent se charger de l'élagage de leurs haies afin de ne pas poser de problème au niveau de la visibilité et de danger au niveau de la circulation. Attention cependant de respecter les horaires pendant lesquels vous pouvez tondre ou utiliser tondeuses, outils de bricolage...

STÉRILISATION DES ŒUFS DE GOÉLANDS

Cette année, une nouvelle campagne de stérilisation des œufs de goélands a été réalisée par une entreprise habilitée. Une cinquantaine de nids ont été repérés par les drones suivant les indications données par les habitants et 120 œufs ont été stérilisés. Cette opération est relativement coûteuse pour la ville puisqu'elle revient à 13 680 €. Mais sans cela, la population de goélands augmenterait de façon exponentielle tout comme les nuisances engendrées.

CHANGEMENT DES MEMBRANES DE LA STATION DE DEPOLLUTION

Il était absolument nécessaire de changer les membranes de la station de dépollution car les anciennes étaient parvenues à leur seuil d'usure. C'est chose faite depuis fin avril. Cette technologie membranaire, bien qu'elle soit très coûteuse, est un traitement de pointe des eaux usées et permet des rejets d'une qualité exemplaire dans des milieux environnementaux sensibles.



HUTTES COMMUNALES - INSCRIPTION 2021 / 2022

Responsable : Nom	Prénom	Équipier N°1 Nom	Équipier N°2 Nom
Adresse	Prénom	Prénom	Prénom
N° de Téléphone	Adresse	Adresse	Adresse
N° du permis de chasse validé	Tel :	Tel :	Permis n° :
Bulletin à déposer en mairie avant le 31 juillet 2021		Permis n° :	

Le tarif est de 55 € pour les Cayolais et 110 € pour les personnes extérieures à Cayeux-sur-Mer (ces dernières doivent obligatoirement être accompagnées d'un habitant de la commune pour hutter)



MAISONS FLEURIES

Depuis 2019, la ville de Cayeux-sur-Mer a obtenu la labellisation **Deux fleurs** villes et villages fleuris ainsi que le panonceau à l'entrée de notre ville l'indique aux visiteurs.

Afin de continuer la valorisation du cadre de vie et de l'accueil, la ville organise comme chaque année le concours des maisons et jardins fleuris.

Les critères sont identiques à ceux de l'an dernier et sont classés par catégories

- Maison avec jardin
- Balcon et terrasse
- Commerce

Le jury se déplacera chez chacun des participants à deux reprises (une fois en juillet et une fois en août) et évaluera le rendu en tenant compte de la créativité, de l'harmonie, du bon choix des plantes mais aussi encouragera les démarches telle que la récupération d'eau de pluie, la bonne association de plantes pour éviter les pesticides.

Alors, n'attendez pas pour remplir le bulletin ci-contre et continuez de bichonner vos fleurs et massifs avant de nous les présenter...

DES TROTTOIRS ET PAS DES CROTTOIRS !

Nous rappelons au civisme certains propriétaires de chiens qui laissent les déjections canines sur les trottoirs. Attention aux autres, les règles de bonne conduite et d'entretien sont indispensables pour bien vivre ensemble.

Bulletin d'inscription
au concours des maisons fleuries

Nom Prénom
Adresse.

N° de Téléphone

Inscription au concours :

- ☐ Maison avec jardin
- ☐ Balcon et terrasse
- ☐ Commerce

À déposer en mairie avant le 20 juillet 2021

EXPRESSION DE L'OPPOSITION

Chères Cayolaises, chers Cayolais habitants principaux et résidences secondaires.

À l'heure où nous écrivons ces quelques lignes la saison commence tout doucement. Elle sera marquée comme l'année dernière par certaines restrictions dues à la covid-19. Cette saison nous vous la souhaitons à la hauteur de vos espérances.

Puisse tout d'abord le temps nous être clément, les visiteurs et touristes au rendez-vous.

Nous pensons également aux restaurateurs, commerçants qui ont investi cette année afin de nous accueillir dans des conditions optimales.

Vous avez été quelques-uns, à ce propos, à nous interpeller quant à l'installation par les services municipaux d'un plancher en bois devant notre boucher charcutier traiteur de la rue Paul Doumer. Cette extension permet l'installation de la rôtissoire. La place handicapés, qui en découlait sera-t-elle déplacée ?

Des membres d'associations et leurs présidents, ainsi que quelques personnes qui avaient déjà déposé une demande en mairie sont revenus vers nous à la suite de l'installation de la boutique solidaire de madame La Monica dans les locaux de l'ancienne poste. Nous souhaitons pleine réussite à ce projet en lien avec le CCAS. Et nous invitons ceux qui en ont le besoin, ceux qui ont essuyé un refus à renouveler leur demande auprès de Monsieur le Maire, cette demande sera forcément étudiée avec soin et attention.

Nous avons entendu la colère des propriétaires et locataires de cabines sur notre chemin de planches et essaierons de faire prendre acte. Nous restons à votre écoute, relais de vos interrogations au sein du conseil municipal.

Bonne saison estivale à toutes et tous.

Emmanuel Noiret
Julie Caru
Alexandre Pion

LAS VEGAS À CAYEUX-SUR-MER



Le casino de Cayeux-sur-Mer a rouvert mercredi 19 mai avec une toute nouvelle salle de jeux, entièrement rénovée.

La superficie a doublé, permettant un espacement entre les machines assurant ainsi la sécurité de tous.

Un plafond magistral de plus de cinq mètres de hauteur, décoré de ciels étoilés qui scintillent. La salle est aérée et climatisée avec une vue spectaculaire sur la mer, qui la rend unique dans la région.

Des nouvelles machines ont fait leur arrivée pour cette réouverture tant attendue depuis plus de six mois.

L'établissement est totalement accessible aux personnes à mobilité réduite, entre autres grâce à l'installation d'un ascenseur.

Concernant la partie hors jeux, les travaux sont toujours en cours. Un bar lounge sera installé face à la mer ainsi qu'un restaurant panoramique avec une partie de la cuisine ouverte. Joueurs ou non, les portes vous sont ouvertes dès 10 h, pensez à vous munir d'une pièce d'identité et d'un masque.

Toute l'équipe sera enchantée de vous accueillir en toute simplicité.

Sandra, Jacques et Sabrina Blachère



UN BUDGET DE RIGUEUR

Le budget de la communauté d'agglomération de la baie de Somme a été voté le 13 avril 2021. C'était une première pour le nouveau président Pascal Demarthe. Un budget, sous tension palpable, bien difficile à présenter au regard d'une «fronde» des élus ruraux principalement dirigée contre la suppression par la CABS des aides sur les travaux de voirie des communes. Ce projet ayant été abandonné, le budget a été adopté par 44 voix pour, 24 contre et 5 abstentions.

Ce que l'on peut retenir, c'est que la collectivité est surendettée à hauteur de 68 millions d'euros, qu'elle consacre chaque année 6 millions d'euros au remboursement de la dette, et que les conclusions de l'audit

financier réalisé par la chambre régionale des comptes devraient prochainement être rendues publiques.

L'agglomération, contrainte d'abonder son budget a donc décidé la mise en place de la taxe Gemapi (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations). Cette taxe additionnelle permettra de financer l'entretien des cours d'eau et la gestion des milieux aquatiques auparavant pris en charge par la CABS. Ce nouvel impôt apparaîtra donc sur les avis d'imposition de la taxe d'habitation, de la taxe foncière et de la CFE.

La CABS employait 544,07 ETP (Équivalent Temps Plein) tous statuts confondus au 31 décembre 2020. Le montant des charges de personnel était de 20 217 914 € sur un montant de dépenses de fonctionnement de 41 650 347 €.

LE CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL DE LA BAIE DE SOMME

D'une surface de 3000 mètres carrés, il peut accueillir 700 élèves et propose un auditorium de 252 places. 17 salles sont dédiées aux disciplines instrumentales et 2 salles d'enseignement de la danse peuvent recevoir les artistes. À cela s'ajoutent des salles destinées aux activités collectives et individuelles.

Le CRI accueille les enfants dès la grande section de maternelle pour un éveil artistique. À tous les niveaux, la formation musicale de l'élève est complète et comprend une pratique vocale et/ou instrumentale individuelle et collective et une pratique théorique.



www.cayeux-sur-mer.fr



Cayeux sur mer-Site officiel



@cayeuxsurmer_of



cayeuxsurmer.official

RETROUVEZ-NOUS ET RETROUVEZ-VOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Pour Cayeux... Ensemble !

Bulletin d'Informations Municipales

Directeur de la publication :

Jean-Paul Lecomte

Rédactrice en chef : Martine Crépin

Maquette et réalisation : Deux-ci, d'eux-là

Crédits photo :

Deux-ci, d'eux-là, R. Rimbault,

M. Crépin, S. La Monica.Veolia.

Tirage 2 500 ex.

Impression SYD 80580 Pont-Rémy.

Merci de ne pas jeter sur la voie publique

Dépôt légal à parution.